



**D52/2021**

• ETAT (40 % du montant H.T.) :	20 144.00
• CDC (40 % du montant H.T.) :	20 144.00
• Part communale :	15 108.00
• TOTAL TTC :	55 396.00

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

- APPROUVE le plan de financement
- DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

